

Rapport préliminaire

Le compte de l'exercice 2014 est le quinzième rendu par le caissier communal, M. Claude Gagnebin, nommé par le Conseil communal en date du 25 avril 2000 et entré en fonction le 13 juillet 2000.

Les comptes de l'exercice précédent ont été approuvés par le Conseil communal du 26 mai 2014 et par le Conseil général du 30 juin 2014. Ils ont été apurés par le Service des communes du Canton du Jura le 19 août 2014.

Une révision de caisse inopinée a été effectuée le 17 décembre 2014 par les vérificateurs des comptes et aucune remarque particulière n'a été signalée, si ce n'est une tenue exacte des comptes.

Budget 2014

Le budget annuel prévoyait une quotité communale et la perception des taxes conformément au tableau suivant :

a)	Impôt sur le revenu et la fortune			2,15
b)	Taxe immobilière (sur valeurs officielles)			1,2 ‰
c)	Taxe d'exemption du Service du feu (sur impôt d'Etat : min. Fr. 20.-/max. Fr. 500.-)			5,0 ‰
d)	Taxe des chiens, par animal et par ménage	au village	Fr.	60.00
		dans les métairies (1 ^{er} chien)	Fr.	30.00
		(2 ^{ème} chien et plus)	Fr.	100.00
e)	Taxe des ordures (TVA non comprise)			
	Taxe de base par ménage		Fr.	130.00
	Réduction de 50 % pour les ménages à l'AVS et les familles monoparentales		Fr.	65.00
	Taxes de base pour les indépendants et agriculteurs		Fr.	110.00
	Taxe de base pour les industries, restaurants et résidences secondaires		Fr.	130.00
	Taxe de prise en charge des conteneurs		Fr.	250.00
	Prix de vente des sacs à ordures	17 L	Fr.	0.97
		35 L	Fr.	1.99
		60 L	Fr.	3.43
		110 L	Fr.	6.29
	Prix de l'élimination des déchets en conteneurs	La tonne	Fr.	360.00
f)	Prix de l'eau pour abonnés ou non abonnés (TVA non comprise)		le m ³	Fr. 2.00
g)	Prix de l'eau pour les abonnés desservis par la STEP (TVA non comprise)		le m ³	Fr. 4.70
h)	Prix de l'heure pour travaux	en cas d'activité principale et annexe	Fr.	25.00
i)	Jetons de présence, par séance	pour Conseil communal, Conseil général et commissions communales	Fr.	40.00
			Fr.	20.00

j)	Vacations	tarif horaire	Fr.	25.00
		par demi-journée	Fr.	75.00
		par journée entière	Fr.	150.00
k)	Frais de déplacements		Fr.	0.65/km
l)	Intérêts moratoires sur les montants en extances	selon hypothèque en 1er rang de la BCJ		

Remarque préliminaire

Le budget 2014, accepté par le Conseil général le 9 décembre 2013, prévoyait des charges pour Fr. 5'280'600.00 et des produits pour Fr. 5'150'050.00 soit un excédent de charges de Fr. 129'550.00.

Au bouclage provisoire de l'exercice 2014, le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de produits de Fr. 277'176.63.

Devant cette situation, et en prévision des importants investissements qui auront lieu, soit la construction de l'Espace communal « Les Bois », le Conseil communal a constitué une provision de Fr. 270'000.- pour le financement de cet investissement. Suite à cette opération, le résultat du compte d'administration présente un excédent de revenus de Fr. 7'176.63.

Compte de fonctionnement

L'excédent de produits est dû essentiellement aux économies réalisées sur les comptes de charges du compte de fonctionnement principalement, cette année, sur des remboursements de l'aide sociale accordée précédemment. Un autre facteur provient également de la décision du Conseil communal de l'année dernière de déprécier différents actifs du patrimoine administratif. Ces actifs dépréciés n'ont pas eu d'influence sur les comptes 2014 alors que les dépréciations avaient été inscrites au budget. Si les revenus fiscaux sont également plus élevés que ce qui était prévu au budget ce sont les revenus de la fortune des personnes physiques et les augmentations des impôts pour les années antérieures des personnes physiques qui permettent au service des impôts de résorber la réduction fiscale des personnes physiques sur le revenu.

Dans le détail, on peut signaler des recettes ou économies réalisées sur les postes suivants :

No de compte	Libellé	Montant
130.436.00	Dédommagements de tiers Nous sommes arrivés au terme d'une procédure faite contre les autorités communales. Notre assurance RC a pris le cas en charge.	Fr. 12'800.00
140.312.00	Combustible La citerne du bâtiment de la Fondation Gentit a été révisée. De ce fait, il n'y a pas eu d'achat de mazout pour cette installation en 2014.	Fr. -16'000.00
140.314.00	Entretien des immeubles Il avait été prévu d'effectuer certains travaux d'entretien qui n'ont finalement pas été réalisés.	Fr. -10'800.00
170.431.04	Taxes permis de construction Le nombre important de permis de bâtir délivré a fait bondir le compte des émoluments communaux.	Fr. 4'500.00
200.314.00	Entretien du réseau routier En raison du début des travaux du Syndicat de chemins, il n'y pas eu d'entretien particulier des autres tronçons routiers de la commune.	Fr. - 27'800.00
200.314.02	Déneigement L'hiver 2013-2014 n'a pas été vigoureux. Aussi, les frais de déneigement s'en trouvent réduits.	Fr. - 23'500.00
205.314.00	Entretien de l'éclairage public Les frais relatifs à l'entretien du réseau de l'éclairage public sont inférieurs aux prévisions.	Fr. - 7'400.00
5101.461.01	Subvention pour les transports scolaires Le montant de la subvention du canton est plus élevé que le budget.	Fr. - 23'700.00
601	Aide sociale ressortissants suisses Les besoins d'aide sociale étaient surévalués ceci à la suite du départ de la commune de bénéficiaires de l'aide sociale. D'autre part, des sommes importantes ont pu être récupérées.	Fr. -100'000.00
660.361.01	Part communale à l'AVS La part communale aux frais de l'AVS est fixée en fonction du nombre des habitants. Le montant communiqué aux communes lors de la préparation du budget 2014 s'est révélé surévalué.	Fr. - 13'500.00
661.319.01	Part communale au programme de chômage Même remarque que ci-dessus.	Fr. - 5'000.00
662.366.00	Subventions pour nouveaux logements Le budget à disposition n'a pas été complètement utilisé.	Fr. - 22'000.00
820.331.00	Amortissement du patrimoine administratif Suite à la décision du CC de déprécier certains actifs du patrimoine administratif pour les comptes 2013, les dépréciations 2014 s'en trouvent également réduites,	Fr. - 71'000.00

No de compte	Libellé	Montant
840.421.00	Contribution au Centre de loisirs Il avait déjà été prévu l'application de la nouvelle répartition des frais pour le Centre de loisirs. Celle-ci, n'est pas encore entrée en vigueur.	Fr. - 11'400.00
910.400.02	Impôts sur la fortune Les recettes provenant de la fortune des personnes physiques, après une baisse les années précédentes, sont à nouveau plus conséquentes. Elles compensent la diminution des recettes sur le revenu des personnes physiques qui, elles, sont moins élevées de Fr. 102'000.00.	Fr. 92'000.00
910.401.01	Société anonymes et coopératives Malgré une légère baisse en 2012, on constate que nos entreprises locales affichent une bonne santé.	Fr. - 48'000.00
911.400.00	Augmentation des années antérieures (Personnes physiques) On constate ici un effet négatif du système post-numerando. Certaines taxations sont arrêtées plusieurs années après le bouclage de l'année fiscale. Aussi, si cette année ces taxations d'années antérieures nous sont favorables, on peut imaginer qu'une autre année, celles-ci nous le soient moins.	Fr. 73'000.00

Dépassements de crédits et crédits budgétaires complémentaires

Durant l'année 2014, les dépenses suivantes ont été votées :

No de compte	Libellé	Compétence	Type de dépense	Montant
5110.312.02	Combustible	CG	Dépassement	Fr. 13'619.00
5200.352.00	Part à la communauté scolaire Le décompte 2013 a été comptabilisé en septembre 2014. Il représentait une contribution complémentaire de Fr. 26'203.00. Aussi, les parts communales ont été adaptées pour 2014 également.	CC	Dépassement	Fr. 66'203.00
810.322.00	Crédits de construction L'ouverture des différents chantiers en 2013 et 2014 a été estimée. Avec les montants des emprunts en jeu, il n'est pas facile de prévoir le montant des intérêts.	CG	Dépassement	Fr. 15'419.00

No de compte	Libellé	Compétence	Type de dépense	Montant
825.318.01	Frais des immeubles Dans le cadre du renouvellement d'un contrat, nous avons confié nos intérêts à une entreprise spécialisée dans le renouvellement de ce type de contrat. Si nous avons pu augmenter le revenu particulier, nous avons dû par contre indemniser notre prestataire de façon substantielle.	CG	Dépassement	Fr. 11'044.55

Pour information				
665	Crèche communale		Résultat du déficit	Fr. 242'013.50
	Budget			Fr. 236'900.00
6651	UAPE		Résultat du déficit	Fr. 62'210.30
	Budget			Fr. 98'600.00

Services communaux

Traitement des déchets

Il s'agit du 3^{ème} exercice comptable avec le principe de la perception de la taxe au sac. Alors que le budget prévoyait encore un léger déficit, le compte des déchets nous permet de réaliser un excédent de revenus de Fr. 2'312.20. En raison de l'introduction de la taxe au sac pour l'ensemble des communes des Franches-Montagnes, il faudra suivre l'évolution de ce service. Il faudra également tenir compte dans les années futures de la dépréciation des investissements qui viennent de se réaliser en particulier l'aménagement de moloks près des immeubles Progressia et d'un couvert dans le périmètre de la STEP pour la récolte des déchets inertes. Au 31 décembre 2014, le découvert du compte des déchets s'élève à **Fr. 37'830.94** alors qu'il était de **Fr. 40'143.14** au 31.12.2013.

Traitement des eaux usées

Le compte de l'épuration présente un excédent de produits de Fr. 38'215.30. Le budget 2014 prévoyait un excédent de produits de Fr. 35'150.00. Le résultat est donc conforme aux prévisions. Le Fonds STEP s'élève au 31 décembre 2014 à **Fr. 40'973.80**.

Service des eaux

Le service des eaux est autofinancé en 2014. Il présente un excédent de produits de Fr. 6'303.05 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 17'300.-. Ce résultat est dû au fait qu'une dépense de Fr. 20'000.- pour la mise à jour des plans n'a pas été dépensée. Elle est en cours pour l'année 2015. La consommation d'eau présente une légère augmentation.

Le fonds des eaux s'élève à la fin 2014 à **Fr. 305'825.98** alors qu'il s'élevait à **Fr. 265'982.480** au 1^{er} janvier 2014.

L'augmentation du fonds des eaux provient du versement de subventions pour les investissements réalisés les années précédentes, investissements qui avaient déjà été financés par ledit fonds. Aussi, l'augmentation de la fortune du fonds des eaux n'est pas en rapport avec le résultat du compte annuel du fonds des eaux.

Compte des investissements

Durant l'année 2014, nous avons effectué des dépenses d'investissements pour un montant de Fr. 2'209'602.30. Les recettes d'investissements s'élèvent à Fr. 1'584'291.40, l'investissement net est donc de Fr. 625'310.90.

Les dépenses d'investissements sont les suivantes :

Nouveau syndicat de chemins Les Bois 2

Contribution en qualité d'autorité subventionnant	Fr.	19'478.40
Contribution en qualité de propriétaire 1 ^{ère} étape	Fr.	63'263.00

Travaux de viabilité du Plane percé

Travaux de génie civil	Fr.	491'599.65
Réseau des canalisations	Fr.	32'450.65
Alimentation en eau	Fr.	8'594.45

Travaux de viabilité « Derrie lai Bâme »

Travaux de génie civil	Fr.	353'574.00
Aménagement de moloks	Fr.	8'991.10
Réseau des canalisations	Fr.	4'556.55
Alimentation en eau	Fr.	164'804.65

Projet Espace communal Les Bois

Crédit no 2 (honoraires d'architectes)	Fr.	204'930.80
Crédit Espace communal Les Bois	Fr.	832'948.65

Service des déchets

Aménagement d'un lieu de dépôt	Fr.	<u>24'410.40</u>
--------------------------------	-----	------------------

INVESTISSEMENTS NETS	Fr.	2'209'602.30
----------------------	-----	--------------

Les recettes d'investissements se présentent comme suit :

Subventions Protection de Biaufond	Fr.	39'430.00
<u>Projet Espace communal les Bois</u>		
Produits et dons	Fr.	35'770.45
<u>Projet UAPE Les Bois</u>		
Don de la Loro	Fr.	9'000.00
<u>Le Plane Percé /Derrie lai Bâme</u>		
Ventes de parcelles	Fr.	1'289'070.00
<u>Services communaux</u>		
<u>Epuration des eaux</u>		
Taxes de raccordement au réseau des canalisations	Fr.	27'713.30
Subventions PGEE	Fr.	16'249.05
<u>Service des eaux</u>		
Retrait sur fonds des Eaux (Investissement Derrie lai Bâme)	Fr.	50'000.00
Subventions de l'ECA Investissements		
Le Jourez II – Le Plane percé – Derrie lai Bâme	Fr.-	40'002.80
Subvention cantonale Investissement		
Conduites Sous-le-Mont – Cerneux de la Pluie	Fr.	<u>77'055.80</u>
RECETTES D'INVESTISSEMENTS NETTES	Fr.	1'584'291.40

BilanDettes

L'examen du bilan laisse apparaître un total des dettes à court terme de Fr. 4'024'413.25 et à long terme de Fr. 4'880'087.76, d'où un endettement total de Fr. 8'904'501.01 (sans les engagements vis-à-vis des fonds).

Durant l'exercice 2014, il a été procédé à des remboursements de la dette de l'ordre de Fr. 1'245'652.20, soit le 25.5% de la dette consolidée au 1^{er} janvier 2014. Il n'y a aucun rapport entre le montant des amortissements et les dépréciations. En effet, la zone de viabilité

du Plane percé connaît un grand succès. Ce ne sont pas moins de Fr. 1'289'070.00 résultant de la vente de terrains qui ont été vendus et qui ont pu ainsi amortir les investissements en cours. Les dépréciations ordinaires s'élèvent à Fr. 110'415.00, soit le 1.69% de la valeur du patrimoine administratif au 31 décembre 2014 (Fr. 6'535'553.55. Si le taux de 2% n'est pas atteint, cela est dû au fait que différents investissements sont en cours et ne sont pour l'instant pas dépréciés (nouvelle halle de gymnastique, travaux de viabilité du Plane percé et de Derrielai Bâme).

Au 1er janvier 2014, la dette communale s'élevait à Fr. 9'016'433.42, soit Fr. 7'999.68 par habitant (1156 habitants). Au 31 décembre 2014, elle s'élève à Fr. 8'934'501.01 soit Fr. 7'558.80 par habitant (1182 habitants).

Débiteurs

A fin 2014, les débiteurs de la commune représentent un montant de Fr. 320'068.45, soit Fr. 18'244.75 de plus qu'au bouclement 2013. La facturation des taxes communales se fait en fin d'année, Aussi, le solde des débiteurs au 31 décembre peut fluctuer de manière importante d'une année à l'autre sans être pour autant significatif.

Comptes transitoires

Les comptes transitoires 2013 ont fait l'objet d'une extourne durant l'année 2014 à l'exception d'une somme de Fr. 200.- qui sera faite sur l'exercice 2015.

Découvert

Le découvert provenant du compte des déchets est inscrit au bilan pour la somme de Fr. 37'830.94. Il diminue de Fr. 2'312.20.

Cautionnements

La commune a, lors de la séance du Conseil général du 7 février 2006, accepté un cautionnement individuel de Fr. 131'000.- en faveur du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes à Saignelégier.

Lors de sa séance du 29 juin 2009, le Conseil général a approuvé un autre cautionnement de Fr. 204'000.00 en faveur du même centre pour le projet Saturne 3.

Divers

La commission touristique a été supprimée avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement d'organisation. Le fonds de cette commission de Fr. 2'330.30 a été viré au fonds des taxes de séjour.

Les Bois, le 2 avril 2015

COMMUNE DES BOIS

Le Caissier :